



FINANCE : UNE FIN D'ANNÉE CHAHUTÉE

Bien que le début du mois de septembre ait été chahuté, celui-ci s'est finalement avéré positif pour les indices européens. Mais cela nous semble bien loin, tant les derniers jours d'octobre sont marqués par un fort recul de ces derniers. De plus, certains segments spécifiques, comme celui des petites capitalisations, souffrent particulièrement actuellement.

Le contexte est toujours majoritairement pollué par le conflit sino-américain, les élections américaines, les difficultés du gouvernement italien, l'absence d'accord sur le Brexit, un ralentissement de la croissance (notamment dans certains pays émergents), une éventuelle fin de cycle... L'escalade de tensions sur la politique italienne a dangereusement fait augmenter les taux italiens (3.53% pour le 10 ans), et l'emballement de l'économie US et les hausses de taux successives pratiquées par la FED ont propulsé le 10 ans à 3.25%, niveau que nous n'avions pas connu depuis très longtemps.



Ces différents points accélérant encore le manque de visibilité à court terme dans un marché où les flux sont toujours sortant de l'Europe au bénéfice notamment des US.

Cette situation est d'autant plus frustrante que la croissance, dans notre zone comme au niveau mondial, attendue pour cette année et les deux suivantes, est certes moins élevée que ce que nous espérions début 2018 mais à des niveaux équivalents ou supérieurs à ce que nous avons connu ces dix dernières années. De plus, sur le front des entreprises, les résultats et perspectives présentés jusqu'à maintenant sont de bonnes factures **creusant un fossé entre l'économie réelle et les marchés financiers.**

La saison des résultats qui s'ouvre actuellement sera riche d'enseignements car nous pourrons mesurer les premiers effets de la guerre commerciale, et voir si le cycle dans lequel nous sommes engagés est effectivement en train de s'arrêter brutalement ou simplement de ralentir.

Evolution des indices depuis le 1er janvier 2018

CAC 40	-6.86%
DAX	-13.85%
NIKKEI	-6.94%
NASDAQ	+6.01%
DOW JONES	+1.07%
OR	-5.52%

TAUX DE CHANGE AU COMPTANT

	EUR	USD	JPY	GBP	CHF	CAD
EUR	1.0000	11373	127.8100	0.8875	11370	14866
USD	0.8793	1.0000	112.3790	0.7803	0.9994	1.3072
JPY	0.0078	0.0089	1.0000	0.0069	0.0089	0.0116
GBP	1.1268	1.2814	144.0200	1.0000	1.2811	1.6750
CHF	0.8798	1.0007	112.4200	0.7808	1.0000	1.3078
CAD	0.6728	0.7651	85.9868	0.5970	0.7645	1.0000

Les 8 commandements pour épargner avec succès

1) Choisir la solution la plus adaptée à son objectif

2) Diversifier ses investissements

3) Investir dans la durée : les périodes de hausse sont en moyenne plus longues et plus importantes que les périodes de baisse

4) Se méfier de ses émotions : nos décisions d'investissements sont à 89% influencées par nos émotions et ainsi conduisent à des déconvenues

5) Garder le cap : la constance est source de performance : privilégiez une approche disciplinée et restez investi !

6) Savoir saisir les opportunités : les périodes de pessimisme sont généralement propices pour acheter et les périodes d'optimisme pour vendre.

7) Investir régulièrement

8) Notre devise : Patience-Prudence-Persévérance

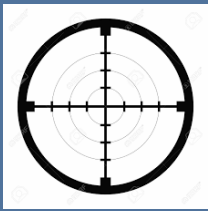


Et pourtant, ce moment particulier pourrait être celui paradoxalement **où il faut commencer à acheter**. Les valorisations s'ajustent au nouveau contexte monétaire et économique. Sauf à anticiper une récession imminente, les actions sont les seuls actifs qui corrigent vite à l'inverse des taux d'intérêt toujours très en dessous du niveau de leur valeur théorique correspondant à la croissance nominale.

La ténacité est une des qualités indispensables pour réussir dans la vie, quel que soit le but à atteindre.



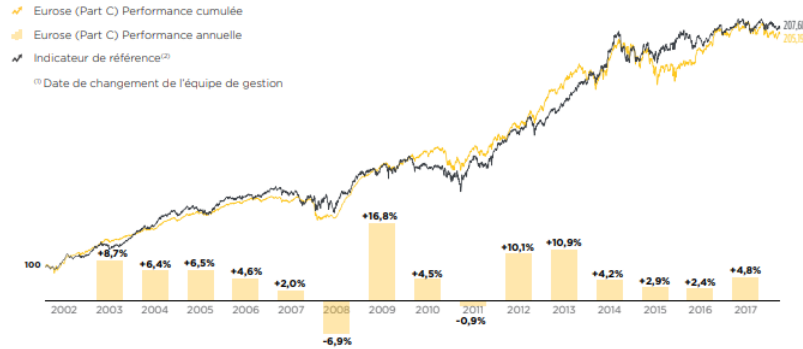
- John Rockefeller -



Un fonds dans le viseur DNCA EUROSE

PERFORMANCE (DU 31.12.2002⁽¹⁾ AU 30.09.2018)

Code ISIN : FR000705104



PERFORMANCE ET VOLATILITÉ AU 30.09.2018

	1 an		5 ans			10 ans		
	Perf.	Volatilité	Perf. cumulée	Perf. annualisée	Volatilité	Perf. cumulée	Perf. annualisée	Volatilité
Part C	-1,46%	4,34%	+16,62%	+3,12%	5,20%	+59,70%	+4,79%	4,87%
Indicateur de référence ⁽²⁾	+0,50%	3,74%	+24,22%	+4,44%	4,74%	+59,48%	+4,78%	5,75%

CATÉGORIES



Philosophie d'investissement

Une gestion discrétionnaire visant une faible volatilité

En fonction de leur analyse de l'environnement macroéconomique, des politiques monétaire et budgétaire en zone euro, les gérants investissent et calibrent le portefeuille dans le respect du cadre réglementaire du fonds.

Eurose peut être investi jusqu'à 100% sur des produits obligataires.

Il dispose constamment d'un gisement de titres arrivant à échéance dans les mois à venir afin de pouvoir réinvestir à tout moment à un taux que l'équipe de gestion estime plus élevé si des tensions importantes devaient se manifester.

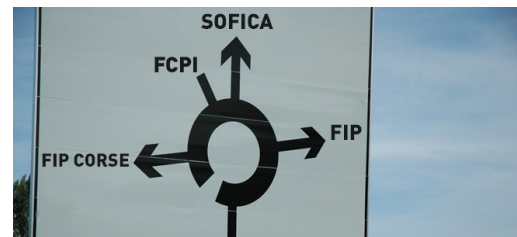
Sélectionnées avec attention, les obligations convertibles visent à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille.

La part actions, varie elle de 0 à 35% du portefeuille par une gestion active et fondamentale. DNCA place la valorisation et la connaissance des sociétés au centre de leur décisions d'investissement.

Un fonds patrimonial investi en actions et obligations Le fonds s'adapte aux différentes configurations de marché par un arbitrage constant et flexible entre quatre principales classes d'actifs : obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires. La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres en visant une faible volatilité de la valeur liquidative. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euro mais sans garantie en capital.

FCPI EN 2018 : IMPACT DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE SUR LA RÉDUCTION IR

En 2018, les souscripteurs aux parts de FCPI continueront de bénéficier de leur réduction d'impôt sur le revenu (IR) qui sera restituée en septembre 2019 par l'administration fiscale. La fameuse « année blanche » ne remet pas en cause les souscriptions de FCPI et le bénéfice de la réduction d'IR 2018.



Cas pratique d'une souscription de parts de FCPI par une personne seule avec réduction d'impôt :

- En 2018, Monsieur Martin réalise une souscription hors droits d'entrée de 10.000€ dans un FCPI, permettant une réduction d'IR 2018 de 18%, soit 1.800€.
- A partir du 1er janvier 2019, Monsieur Martin se voit prélever son impôt 2019 à la source tous les mois.
- Au printemps 2019, Monsieur Martin déclare ses revenus 2018 et le montant de sa souscription de FCPI comme les années précédentes. On suppose que Monsieur Martin ne dispose pas de revenus exceptionnels sur l'année 2018. En septembre 2019, l'administration fiscale restituera un crédit d'impôt de 1.800€ à Monsieur Martin

Etape 1 : sur la base de la déclaration des revenus 2018, l'administration fiscale calcule un impôt théorique 2018 que nous supposons à titre d'exemple s'élever à 2.000€. Pour éviter une double imposition en 2019, elle lui accorde un Crédit d'impôt équivalent à cet impôt théorique de 2.000€.

Etape 2 : imputation de la réduction d'impôt FCPI 2018 sur l'impôt théorique 2018 (2.000€ - 1.800€), soit 200€.

Résultat : 200€ (impôt théorique 2018 après réduction d'impôt) - 2.000€ (CIMR) = -1.800€.

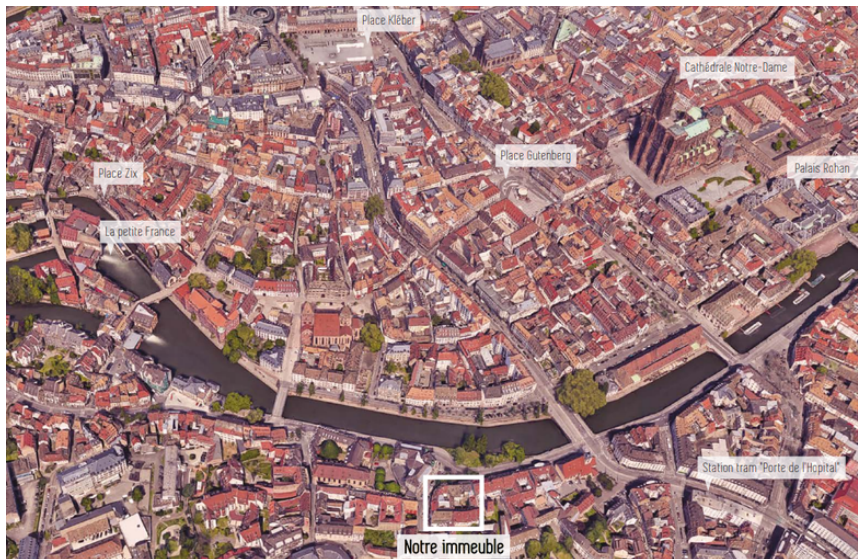
Restitution à Monsieur Martin = 1.800€.



Opérations exceptionnelles en Malraux à Strasbourg

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE EN COEUR DE VILLE

- > Dispositif fiscal : Malraux - Loi VIR
- > Surface : 1 050 m²
- > 21 appartements du T1 au T3 duplex avec terrasses, balcons et parkings en amodiation
- > Nombre d'étages : R+3
- > Prix de vente en l'état à Strasbourg : 3 670 € / m²*
- > Prix total appartement à partir de : 267 500 €
- > Quote-part travaux : 60 %
- > Répartition parties communes / parties privatives : 40 % / 60 %
- > Livraison prévisionnelle : 4^e trimestre 2020
- > Calendrier travaux : 30 % en 2018, 40 % en 2019, 30 % en 2020
- > Investissement non soumis au plafonnement des niches fiscales



◆ Les avantages de la loi Malraux

- > Réduction d'impôts de 30 % du montant des travaux débloqués
- > Plafond pluriannuel global de 400 000 € de travaux sur 4 années
- > Réduction d'impôts puissante pouvant générer jusqu'à 120 000 € de réduction d'impôts sur 1 à 4 années
- > Report de l'excédent éventuel de réduction d'impôt sur les 3 années suivantes
- > Impact fiscal immédiat
- > Hors plafonnement des niches fiscales
- > Investissements dans des immeubles patrimoniaux en cœur de ville dans les quartiers vivants et commerçants

◆ Les engagements de la loi Malraux

- > Restauration complète et en profondeur d'un immeuble situé dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR) du centre historique de la ville
- > Travaux respectant le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en secteur sauvegardé sous l'égide des architectes des bâtiments de France
- > Mise en location dans un délai de 12 mois après livraison du bien
- > Location nue du bien pendant 9 ans à usage de résidence principale d'un locataire autre qu'un membre du foyer fiscal, qu'un ascendant ou descendant, sans aucune limitation de ressources des locataires ou de loyers pratiqués

- > Face aux berges de l'ill aménagées pour les cyclistes et piétons
- > A 200 m du quartier le plus pittoresque du vieux Strasbourg, « la Petite France », aux magnifiques maisons à colombage datant des XVI^e et XVII^e siècles, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- > A moins de 800 m des 3 célèbres « Ponts Couverts » enjambant l'ill, jalonnés par les 4 tours fortifiées classées aux Monuments Historiques
- > A proximité directe des lignes A et D du Tram arrêt « Porte de l'Hôpital », lignes B et C arrêt « Musée d'Art Moderne »
- > A 700 m de la place Zix, place la plus animée du quartier, plantée d'arbres avec des terrasses. Au coin, la maison la plus célèbre, dite des Tanneurs, très belle avec sa galerie et son encorbellement
- > A quelques pas de nombreux commerces et à moins de 10 minutes des principales attractions culturelles : musées, Palais Rohan, Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg...

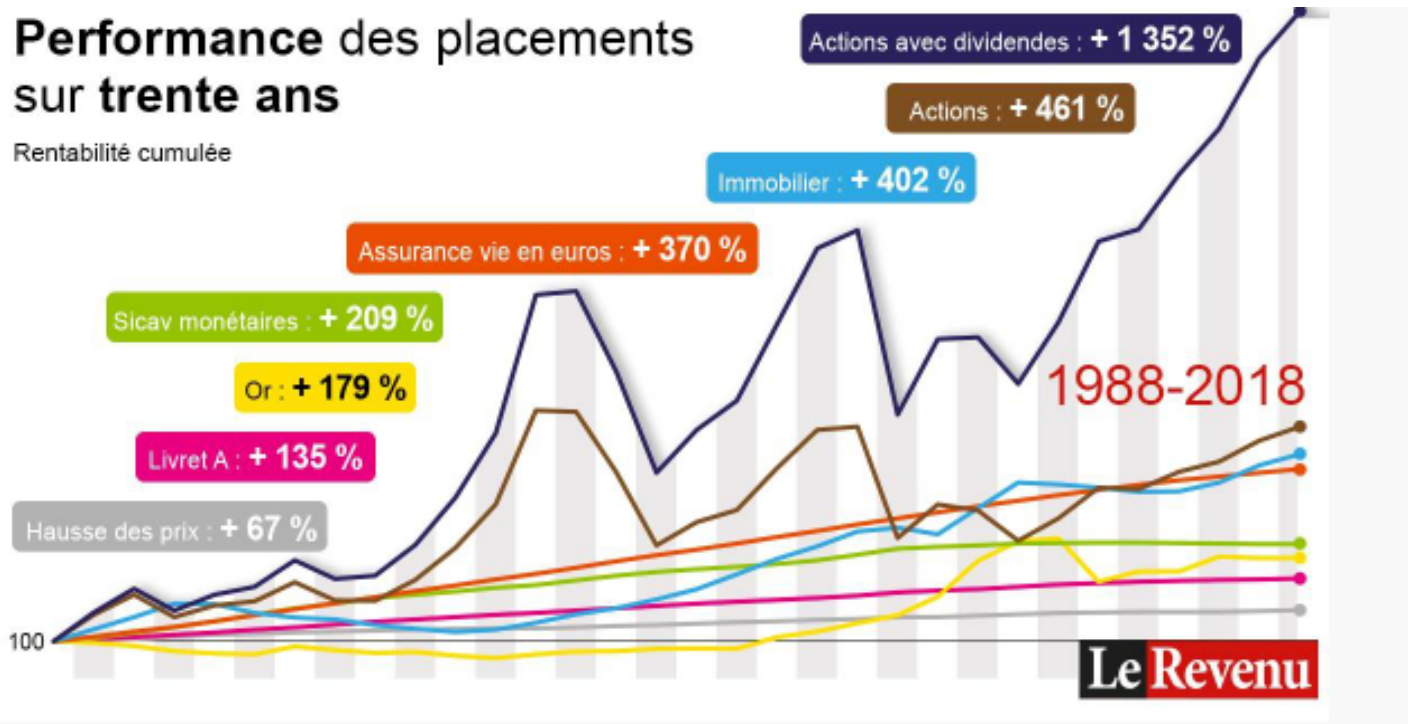


Le triomphe, sur le long terme, des investissements en actions

PALMARÈS DES PLACEMENTS SUR TRENTE ANS : LE TRIOMPHE DE L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS

Performance des placements sur trente ans

Rentabilité cumulée



Entre 1988 et 2018, les actions avec dividendes ont gagné 1.352%, l'immobilier à Paris 402%, l'assurance vie en euros 370%, l'or 179%, le Livret A 135%. Inflation sur la période : + 67%. Conclusion : les actions font mieux que tous les autres placements.

Entre 1988 et 2018 (chiffres arrêtés au 18 mai), les actions avec dividendes ont rapporté 1.352%, l'immobilier à Paris 402%, l'assurance vie en euros 370%, les Sicav monétaires 209%, l'or 179%, le Livret A 135%. À titre d'information, l'inflation sur la période a été de 67%.

Nous tirons trois enseignements de le palmarès 2018

1 - Les actions font beaucoup mieux que toutes les autres familles de placements

Avec un gain supérieur à 1.350% en trente ans (soit un capital multiplié par plus de quatorze), le risque a été rémunéré.

Attention, ce chiffre s'entend dividendes réinvestis. Hors dividendes, la performance tombe à 461%, ce qui reste très honorable. Pour l'avenir, on attend aussi bien.

Notre conseil : osez la Bourse en entrant progressivement sur le marché, dans des proportions variables en fonction de la durée de votre investissement.

Si vous disposez de cinq à dix ans devant vous, détenir 20% en actions semble un minimum.

2 - L'assurance vie en euros (+5,3% par an entre 1988 et 2018) affiche une rentabilité annuelle remarquable pour un actif à capital garanti

Pour l'avenir, on attend moins bien, ce qui ne signifie pas que l'assurance vie en euros - l'assurance vie traditionnelle - soit morte.

Bien au contraire, elle reste le placement sans risque le plus rentable, loin devant le Livret A (0,75%) et le PEL (1% avant impôts et prélèvements sociaux).

Notre conseil : diversifiez vos contrats. La stratégie 80 - 20 (80% de fonds en euros, 20% de fonds investis en actions internationales) souvent présentée dans ces colonnes constitue une bonne base de réflexion.

3 - L'or (+ 179% en trente ans) est décevant : sa progression est à peine supérieure à celle du Livret A (+ 135%)

Un résultat sans surprise.

Certes, l'or physique (Napoléons, lingots) rassure comme tous les actifs tangibles. Mais il ne distribue pas de revenu, pose des problèmes de conservation et est fortement taxé à la revente.

Notre conseil : n'y allez pas !

Toute l'équipe du cabinet vous souhaite une belle
Fête de la Toussaint !!!

OÙ SORTIR ?

TROPPIA GRAZIA : Dimanche 11 novembre à 16h30 Festival du film italien à Sarreguemines

Lucia est géomètre. Elle vit seule avec sa fille adolescente et connaît des difficultés sentimentales et financières. La mairie de sa commune projette de construire un imposant bâtiment et lui propose de travailler sur les préparatifs du chantier. Le lendemain, son travail sur le terrain est perturbé par l'arrivée d'une jeune femme qui a l'air d'une réfugiée. Lucia lui donne un peu d'argent et lui demande de partir. La jeune femme réapparaît mystérieusement au milieu de la route en pleine nuit, puis dans la cuisine de Lucia... En répétant sans cesse : « Va voir les hommes et dis-leur de construire une église là où je suis apparue... »



« Ce n'est pas un film sur la capacité à croire en Dieu ou pas. C'est un film sur la capacité de "croire encore", malgré le fait que nous ne soyons plus des enfants. La capacité de sentir, d'imaginer. La Vierge du film n'est pas celle du récit religieux, mais la "Vierge de Lucia. Elle est l'expression schizophrénique de cette capacité de croire qui est propre à l'enfance, que Lucia a étouffée pendant si longtemps et qui se réveille violemment, à juste titre. Pour l'empêcher de se défaire complètement de sa part de vie. Personne d'autre ne pouvait lui apparaître : ce qui nous fascine chez la Vierge - au-delà de l'iconographie qui nous vient de l'enfance - c'est son intransigeance. »

QUE LIRE ?



« La personne qui aime est toujours la plus forte. »

Dans cette intrigue rondement menée, les personnages sont ni tout blancs ni tout noirs et forcent le lecteur à s'interroger sur le pardon. Car des vies entières sont en jeu ici. Amélie Nothomb captive de la première à la dernière page avec ce 26ème roman. Comme d'habitude, elle a écrit un texte qui se lit d'une traite, à vitesse qui varie entre le fait de vouloir l'engloutir et celui de vouloir le savourer.

QUE VOIR ?

LA BAJON : Jeudi 29 novembre 2018 à 20h30 - Scène de l'Hôtel de ville

Humour

Anne-Sophie BAJON est connue pour ses vidéos sur les réseaux sociaux. Sa parodie de l'avocate de Penelope FILLON a fait 13.5M de vues sur Facebook. Sur scène depuis 2016, elle nous invite dans son univers très particulier.



Déclarée folle à lier par son psychiatre, LA BAJON s'échappe de l'asile pour investir la scène comique intergalactique de Sarreguemines.

ET POUR FINIR, LA RECETTE DU CHEF !

Risotto à la saucisse et à la trévisse !



"Gourmand"

Préparation : 20 min

Cuisson : 35 min

Pour 4 personnes

- 350 g de riz arborio ou canaroli
- 300 g de saucisse de Toulouse ou de saucisse italienne sans la peau
- 100g de parmesan râpé
- 75 cl de fond blanc de volaille
- 30 g de beurre + 70g pour la finition
- 20 cl de vin blanc
- 4 c. à s. d'huile d'olive
- 1 trévisse
- 1 oignon
- sel, poivre

⇒ Émincez grossièrement la trévisse. Faites la revenir une min dans 2 cs. à soupe d'huile d'olive. Salez et poivrez. Réservez.

⇒ Faites revenir la saucisse 4 mn sur feux doux à moyen, en défaisant un peu la chair avec une cuillère. Réservez.

⇒ Faites chauffer le fond blanc de volaille. Épluchez l'oignon et hachez le finement. Faites chauffer 2 c. à soupe d'huile d'olive et 30 g de beurre dans un faitout. Ajoutez l'oignon et faites le suer pendant 10 min sans coloration. Versez le vin blanc et laissez le s'évaporer pendant 2 mn. Ajoutez 1 louche de fond de volaille bien chaud et 1 pincée de sel. Faites cuire le risotto sur feux doux à moyen en versant le fond de volaille peu à peu et en mélangeant de temps en temps (20min environ) : le riz doit être al dente.

⇒ Hors du feu, ajoutez le beurre et mélangez puis ajoutez le parmesan râpé et mélangez de nouveau. Ajoutez la trévisse et la saucisse. Couvrez et laissez reposer 2mn

⇒ Servez sans tarder avec un peu de parmesan râpé.

Notre conseil vin : un mâcon-villages.

"L'automne est un andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver." (Georges Sand) !